

CQP Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique

RNCP37518 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335w
Formacode(s)	15420, 15472, 15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
I.F.P.A.N	79772770800019	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique est un animateur sportif qui a pour vocation de faire découvrir et d'accompagner les pratiquants dans la découverte, l'initiation et la poursuite de l'activité tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers.

Principaux objectifs :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique
- Transmettre une technicité minimum indispensable à la pratique du parachutisme ascensionnel nautique et en adéquation avec le niveau du public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins des participants dans le domaine du parachutisme ascensionnel nautique

Repérage des objectifs et des ressources de la structure de parachutisme ascensionnel nautique

Installation, préparation du matériel nécessaire et conditions de pratique d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique

Accueil des participants à une séance de parachutisme ascensionnel nautique

Animation de la séance de parachutisme ascensionnel nautique

Mise en sécurité des participants et des tiers

Bilan de la séance de parachutisme ascensionnel nautique

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Organisation de ses séances d'animation de parachutisme ascensionnel
Communication avec différents acteurs autour de activités présentes sur la base nautique
Préparation et entretien du matériel nécessaire à la pratique du parachutisme ascensionnel nautique
Préparation et entretien des bateaux à moteur nécessaires aux activités de parachutisme ascensionnel nautique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer une séance de parachutisme ascensionnel nautique en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Adapter un contenu d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique aux caractéristiques des publics accueillis avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives aux caractéristiques juridiques, administratives et techniques de la base nautique pour comprendre son rôle et ses fonctions au sein de celle-ci.

Choisir sa zone d'évolution dans l'espace de pratiques nautiques en tenant compte des autres activités pratiquées et des paramètres météorologiques.

Organiser son activité en veillant au respect environnemental et aux caractéristiques du milieu aquatique local en s'inscrivant dans les règles déontologiques liées à l'espace de pratiques nautiques en milieu intérieur ou maritime.

Prévoir les mesures permettant d'assurer l'intégrité des participants en tenant compte du cadre réglementaire en vigueur relatif à la pratique du parachutisme ascensionnel nautique.

Mettre en place le matériel nécessaire à une séance de parachutisme nautique ascensionnel dans le respect des exigences techniques spécifiques à chaque mode de pratique.

Informers les participants des objectifs et du déroulement d'une séance de parachutisme ascensionnel en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en évaluant leur niveau et leurs caractéristiques morphologiques afin de s'assurer qu'ils peuvent participer à une séance de parachutisme ascensionnel sans risque.

Equiper les participants à une séance de parachutisme ascensionnel nautique en s'assurant que les conditions de sécurité soient respectées.

Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Mettre en œuvre une séance de parachutisme nautique en tenant compte des caractéristiques techniques communes aux différentes phases du vol en parachutisme ascensionnel nautique et spécifiques à chaque mode de pratique.

Piloter les différents bateaux à moteurs nécessaires à la pratique du parachutisme ascensionnel nautique en tenant compte des paramètres techniques spécifiques.

Accompagner les participants en évaluant leurs comportements pour apporter des solutions techniques pertinentes et en veillant à leur épanouissement tout au long d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique.

Adapter son animation de parachutisme ascensionnel nautique aux participants, en veillant au respect des différentes réglementations en vigueur en lien avec la pratique du parachutisme ascensionnel nautique.

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en s'assurant de leur bonne compréhension.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique et en adaptant son action aux conditions inhabituelles de pratique.

Intervenir auprès d'un participant en difficulté en mettant en œuvre les actions de secours et d'assistance en milieu nautique.

Analyser le déroulement d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en tenant compte des objectifs fixés et de la satisfaction des participants.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances de parachutisme ascensionnel nautique à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés.

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur.

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...).

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant notamment des outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires.

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues.

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés.

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur.

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur.

Vérifier le matériel nécessaire à l'activité du parachutisme ascensionnel nautique en garantissant leur usage de manière sécurisée.

Vérifier les équipements de protection individuelle nécessaires aux activités du parachutisme ascensionnel nautique en appliquant la réglementation en vigueur.

Réaliser l'entretien quotidien ou périodique du matériel nécessaire aux activités du parachutisme ascensionnel nautique en vue de sa réutilisation future.

Réaliser les vérifications d'usage et de sécurité du bateau à moteur avant son utilisation et la mise en œuvre de l'activité.

Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base des différents éléments constitutifs du bateau de parachutisme ascensionnel nautique afin de garantir son usage futur de manière sécurisée.

Mettre en œuvre une procédure d'hivernage du bateau et du matériel de parachutisme ascensionnel nautique en vue de les préserver pendant la période d'inactivité.

Blocs de compétences

RNCP37518BC01 — Préparation et animation d'une séance en sécurité de parachutisme ascensionnel nautique

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer une séance de parachutisme ascensionnel nautique en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Adapter un contenu d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique aux caractéristiques des publics accueillis avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives aux caractéristiques juridiques, administratives et techniques de la base nautique pour comprendre son rôle et ses fonctions au sein de celle-ci.

Choisir sa zone d'évolution dans l'espace de pratiques nautiques en tenant compte des autres activités pratiquées et des paramètres météorologiques.

Organiser son activité en veillant au respect environnemental et aux caractéristiques du milieu aquatique local en s'inscrivant dans les règles déontologiques liées à l'espace de pratiques nautiques en milieu intérieur ou maritime.

Prévoir les mesures permettant d'assurer l'intégrité des participants en tenant compte du cadre réglementaire en vigueur relatif à la pratique du parachutisme ascensionnel nautique.

Mettre en place le matériel nécessaire à une séance de parachutisme nautique ascensionnel dans le respect des exigences techniques spécifiques à chaque mode de pratique.

Informers les participants des objectifs et du déroulement d'une séance de parachutisme ascensionnel en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en évaluant leur niveau et leurs caractéristiques morphologiques afin de s'assurer qu'ils peuvent participer à une séance de parachutisme ascensionnel sans risque.

Equiper les participants à une séance de parachutisme ascensionnel nautique en s'assurant que les conditions de sécurité soient respectées.

Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Mettre en œuvre une séance de parachutisme nautique en tenant compte des caractéristiques techniques communes aux différentes phases du vol en parachutisme ascensionnel nautique et spécifiques à chaque mode de pratique.

Piloter les différents bateaux à moteurs nécessaires à la pratique du parachutisme ascensionnel nautique en tenant

compte des paramètres techniques spécifiques.

Accompagner les participants en évaluant leurs comportements pour apporter des solutions techniques pertinentes et en veillant à leur épanouissement tout au long d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique.

Adapter son animation de parachutisme ascensionnel nautique aux participants, en veillant au respect des différentes réglementations en vigueur en lien avec la pratique du parachutisme ascensionnel nautique.

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en s'assurant de leur bonne compréhension.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique et en adaptant son action aux conditions inhabituelles de pratique.

Intervenir auprès d'un participant en difficulté en mettant en œuvre les actions de secours et d'assistance en milieu nautique.

Analyser le déroulement d'une séance de parachutisme ascensionnel nautique en tenant compte des objectifs fixés et de la satisfaction des participants.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances de parachutisme ascensionnel nautique à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : conduire une action d'animation en parachutisme ascensionnel nautique.

Entretien avec les évaluateurs.

Questionnaire à choix multiples.

RNCP37518BC02 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur.

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...).

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant notamment des outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires.

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues.

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés.

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur.

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un dossier.

Entretien oral avec les évaluateurs.

RNCP37518BC03 — Préparation et entretien du matériel et des bateaux à moteur spécifiques aux différents modes de pratique du parachutisme ascensionnel nautique

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier le matériel nécessaire à l'activité du parachutisme ascensionnel nautique en garantissant leur usage de manière sécurisée.

Vérifier les équipements de protection individuelle nécessaires aux activités du parachutisme ascensionnel nautique en appliquant la réglementation en vigueur.

Réaliser l'entretien quotidien ou périodique du matériel nécessaire aux activités du parachutisme ascensionnel nautique en vue de sa réutilisation future.

Réaliser les vérifications d'usage et de sécurité du bateau à moteur avant son utilisation et la mise en œuvre de l'activité.

Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base des différents éléments constitutifs du bateau de parachutisme ascensionnel nautique afin de garantir son usage futur de manière sécurisée.

Mettre en œuvre une procédure d'hivernage du bateau et du matériel de parachutisme ascensionnel nautique en vue

de les préserver pendant la période d'inactivité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien oral avec les évaluateurs.

Mise en situation professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique exerce principalement une activité rémunérée au sein de structures professionnelles (Bases nautiques) situées pour la majorité sur la bordure littorale maritime et pour quelques-unes en eaux intérieures.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Lorsque le Moniteur est salarié de l'établissement, il peut être placé sous la responsabilité hiérarchique d'un Directeur de base ou autre qui peut alors exercer un contrôle sur la qualité de ses prestations. Il peut, toutefois, être amené à assurer seul la responsabilité technique des activités de l'établissement.

Lorsque le Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique est l'exploitant de l'établissement (Base nautique), il assure la pleine responsabilité de ses activités.

Il participe également à la conduite des activités des aides moniteurs (assistants techniques, aides à la voile...) et les coordonne sur le terrain. Il peut être amené à assurer le tutorat d'autres salariés ou de Moniteurs stagiaires en situation de formation professionnelle en alternance.

Lorsqu'il travaille seul pour son propre compte (travailleur indépendant), il contrôle lui-même la qualité et la conformité de sa prestation aux exigences des prescripteurs et de ses clients.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux exigences du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique atteste que son titulaire :

1° est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité Parachutisme Ascensionnel Nautique et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;

2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

L'instruction du 17 juin 2003 de la direction des affaires maritimes relative à l'encadrement des activités nautiques tractées précise les conditions d'encadrement professionnel de l'activité notamment au regard des dispositions des articles L5231-1 et suivants du Code des transports relatifs aux titres de navigation maritime (ex-loi du 1er avril 1942). Ainsi, L'exploitation du Parachutisme Ascensionnel Nautique à partir d'une plage ou d'un ponton fixe ou flottant est soumise d'une part à la réglementation relative à l'occupation à des fins privatives du Domaine Public Maritime (traité de sous concession, autorisation d'occupation temporaire....) et d'autre part à la réglementation Maritime relative à la circulation des navires (plan de balisage et chenaux traversiers, conditions de navigation, zones de pratique.....).

En fonction des zones de pratique (zone aéroportuaire, espace aérien...), la pratique du PAN est soumise à autorisation préalable délivrée par la Direction générale de l'aviation civile.

Chaque commune concernée est gestionnaire des modalités d'application des obligations fixées par la loi et les règlements en relation avec les différents services de l'Etat (DDE, DD AFMAR, Aviation civile....), le Maire ayant un pouvoir de Police Spéciale dans la bande littorale maritime des 300 mètres.

L'exploitation du Parachutisme Ascensionnel Nautique à partir d'un port est également soumise aux exigences de la réglementation en vigueur (Domaine public maritime ou Port de plaisance ou Port de commerce).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche

Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis d'entrée en formation du CQP Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique sont les suivants :

1-

Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat

Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso). :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

2-

Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

3-

Avoir 18 ans à l'entrée en formation

4-

Être titulaire du Permis mer côtier ou de l'option « Côtière » du Permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur

5-

Fournir un Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de Parachutisme Ascensionnel Nautique de moins de 3 mois à l'entrée en formation

6-

Fournir une Attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur. La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1 du code du sport

7-

Avoir réussi le test technique de Parachutisme Ascensionnel Nautique.

Le candidat doit être capable de gérer la préparation de la « Phase de Mise en vol » d'un pratiquant.

Le test technique est réalisé dans le mode de pratique choisi par le candidat (Plage ou Bateau Plateforme).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Moniteur de parachutisme ascensionnel nautique.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant (s)des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s)des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du délégataire et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41983

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36661, RNCP37503, RNCP37514, RNCP37517, RNCP37723

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37518/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	23
Parcours menés à terme	23
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	26
Montant total engagé	86 661 €
Coût moyen par dossier	3 333 €
Durée moyenne	511 h
Période	11/2023 – 06/2025
France compétences	58 %
État	26 %
France Travail	14 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.